

De M. le Maire de la commune de la Voulte  
sur Rhône,

À l'ensemble des conseillers municipaux,

À la Voulte-sur-Rhône,  
Le 18/09/2024,

## CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Chers (ères) Collègues,

Je vous convie à la prochaine réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :

**Mardi 24 Septembre 2024**  
**à 19H00**  
**en salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance (04/06/2024) ;
2. **Désignation d'élus**
  - a. Election d'un nouvel adjoint au maire suite à une démission ;
  - b. Renouvellement des membres élus du CCAS ;
  - c. Nomination d'un correspondant défense.
3. **Gestion foncière - projets :**
  - a. Aliénation d'un véhicule communal ;
  - b. Modification du projet de vente de la parcelle AN 734 ;
  - c. Acceptation offre et vente du local infirmier ;
  - d. Constat de désaffectation et déclassement du domaine public du bâtiment situé place Etienne Jargeat (ex office du tourisme) ;
4. **Conventionnement :**
  - a. Convention d'adhésion à la plateforme Déclaloc – déclaration meublés de tourisme ;
  - b. Convention d'adhésion au service commun de la CAPCA pour l'organisation des interventions musicales en milieu scolaire ;
  - c. Convention avec la CAPCA pour l'organisation des séances de piscine à destination des scolaires ;
  - d. Convention type avec l'éducation nationale pour la mise à disposition d'accompagnants d'élèves en situation de handicap ;
  - e. Renouvellement de la convention de mise à disposition à ATC France pour l'antenne télécom située au château d'eau ;
  - f. Convention avec l'association « Chats Méli-mélo » pour la stérilisation des chats errants ;
  - g. Protocole tripartite avec EDF / DALKIA pour la fourniture d'électricité.

5. **Ressources humaines :**

- a. Création d'un poste d'attaché territorial ;
- b. Création de trois postes d'adjoint technique principal de seconde classe ;
- c. Recrutement d'agents recenseurs ;
- d. Création d'un poste d'adjoint administratif territorial ;
- e. Approbation du règlement de formation de la collectivité.

6. **Divers :**

- a. Attribution d'un véhicule de service au Maire ;
- b. Convention de soutien aux politiques de réserve opérationnelle.

Je vous prie d'agréer, Chers (ères) Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Bernard Brottes



MARIE DE LA VOUTTE-SUR-RHÔNE  
(Ardèche) ★

*Afin de pouvoir les traiter efficacement, je vous serais reconnaissant de me transmettre vos questions par écrit au moins 3 jours ouvrables avant le CM.*

\*\*\*

### POUVOIR

*Vu l'article L.2121-20 du CGCT qui autorise « tout conseiller municipal empêché d'assister à une séance à donner à un collègue de son choix le pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir [...] »*

Je soussigné, (NOM, Prénom) .....  
donne pouvoir à (NOM, Prénom) .....

Afin de me représenter à la séance du conseil municipal ordinaire de la commune de la Voulte-sur-Rhône convoqué pour le **24/09/2024**,  
Et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents par procuration.

Fait à  
Le